

L'abolition du système prostitutionnel : une affaire d'hommes!

Introduction

Le 23 novembre dernier, le CEFA organisait une projection du film *Not for sale* au Cinéscope de Louvain-la-Neuve, dans le cadre de la série de cinés-débats « Take back the night ». L'occasion pour les téléspectateurs-trices de pouvoir débattre à l'issue de la projection sur ce thème à la fois banalisé et mal connu qu'est la prostitution. Trois intervenantes avaient été invitées pour enrichir le débat : Marie Vermeiren, réalisatrice du film, Pascale Maquestiau, responsable de la campagne « Prostitution : point de rencontre entre l'exploitation sexuelle et économique » du Monde selon les Femmes¹, et moi-même, Pierrette Pape, chargée des politiques sur les violences faites aux femmes au Lobby européen des femmes² et bénévole dans une association qui va à la rencontre des personnes prostituées. L'occasion aussi d'alerter l'opinion publique sur la potentielle construction d'eros-centers à Bruxelles et Liège...

Not for sale: témoignages de survivantes de la prostitution

Le film réalisé par Marie Vermeiren pour le Lobby européen des femmes en 2006 donne la parole à de nombreuses survivantes de la prostitution qui déconstruisent les habituels clichés et mythes sur la prostitution : « le plus vieux métier du monde », « elles aiment ça », « ça évite les viols »... Autant de poncifs transmis de générations en générations pour légitimer une violence fondamentale, un lieu emblématique de la domination masculine. Car ce qui ressort clairement du film *Not for sale*, c'est d'un côté la violence que les personnes prostituées, majoritairement des femmes, subissent dans le système prostitutionnel, et de l'autre l'impunité, voire la liberté dont bénéficient les hommes, qu'ils soient « clients » ou proxénètes. Quel rôle pouvons-nous jouer pour déconstruire cette banalisation de la prostitution ?

La violence du système prostitutionnel³

Menée par cinq ONG (France, Autriche, Espagne, Italie), une enquête internationale⁴ (soutenue par le programme européen Daphne), souligne les formes multiples de violences vécues par les personnes prostituées :

En premier lieu, les **violences physiques**, perpétrées principalement par les « clients », mais également les proxénètes, les trafiquants, les tenanciers. Dans l'étude internationale menée par Melissa Farley⁵, 73 % des personnes prostituées interrogées rapportaient avoir subi des agressions physiques dans l'exercice de la prostitution et 62 % disaient avoir été violées. Entre un tiers et la moitié des personnes violées l'auraient été à plusieurs reprises. Les prostituées de rue faisaient état de niveaux de violences et d'insultes plus élevés, mais le fait d'exercer la prostitution en lieu clos ne suffisait pas à éviter viols et agressions. Les clients-prostituteurs étaient les agresseurs les plus fréquents quel que soit le mode de prostitution. Presque toutes les agressions étaient des actes de violence sexuelle. Exemple emblématique de la violence latente du système prostitutionnel : il y a des sonnettes d'alarme dans les éros-centers pour appeler au secours. Sans parler des conséquences les plus définitives : un rapport canadien sur la prostitution et la pornographie concluait en 1985 que les femmes prostituées avaient un taux de mortalité 40 fois plus élevé que la moyenne nationale.⁶

On parle peu des conséquences sur la **santé mentale** de violences subies à répétition. A peine moins de 68% des personnes prostituées interrogées par

Melissa Farley⁷ répondaient au diagnostic de PTSD, Post Traumatic Stress Disorder (syndrome post-traumatique de stress), que ressentent aussi les victimes de torture ou combattants de guerre. Il a aussi été montré médicalement que la répétition de rapports sexuels non désirés constitue une violence subie.

Les personnes prostituées sont aussi victimes de « **violence politique** » sous la forme de répression de l'État, qui passe soit par des lois attaquant directement les personnes prostituées, soit par des dénis de droit pour les femmes prostituées, soit par des violences institutionnelles intolérables. En France, la loi sur le racolage a aggravé le sort des personnes prostituées en les contraignant à se déplacer vers des zones plus isolées et plus dangereuses, et en les présentant comme des délinquantes. Les **violences policières** sont très fréquentes. Des affaires de viols par des policiers ont défrayé la chronique : en septembre 2007, a eu lieu à Paris le procès de sept CRS, condamnés pour viols sur quatre jeunes prostituées étrangères. Le rapport de l'instruction générale notait : « les faits ne sont pas isolés mais font partie de pratiques répandues auprès de membres de leur section ».⁸ Et lorsque les personnes prostituées ont le courage de porter plainte, le résultat est très souvent à leur désavantage, la majorité des plaintes déposées ne donnant pas lieu à des condamnations ou se retournant contre elles. Un exemple : une affaire de viol et séquestration d'une femme prostituée, jugée à Toulouse en 2004, s'est soldée par la condamnation du « client » agresseur à payer... 100 euros pour le prix de la passe. En 2010, toujours en France, la Cour d'appel de Montpellier a remis en liberté un homme accusé du viol d'une prostituée : un accident de travail selon l'avocat général.

Autre type de violence envers les personnes prostituées : la **violence du regard social**, les insultes, les propos humiliants, vols et autres préjugés racistes, ainsi que la violence des médias. Voici comment le quotidien a résumé l'affaire du client condamné à payer une passe pour avoir violé et séquestré une femme prostituée : « Insolite, la prostituée avait porté plainte pour viol parce qu'elle n'avait pas reçu d'argent ».⁹ Insolite ! Même logique en avril 2009 pour une autre affaire¹⁰ : « un Toulousain âgé de 20 ans avait été interpellé après avoir volé une prostituée mais aussi obtenu une relation gratuite sous la menace d'un couteau ». « Une relation gratuite sous la menace d'un couteau » n'est pas un défaut de paiement, cela porte un nom : c'est un viol.

La violence est omniprésente dans la prostitution. Mais elle n'est pas accidentelle. Ce qui se passe dans la prostitution n'est pas « unique » ou « différent » ; cela a à voir avec ce qui se passe pour toutes les femmes dans nos sociétés.

Il est indispensable, si on se penche sur les violences vécues par les femmes dans la prostitution, de faire le lien avec la situation des femmes en général, de garder une vision sociétale globale, de ne pas exclure le milieu prostitutionnel de la société et des rapports de force qui y sont en jeu, qu'ils soient sexistes/patriarcaux, racistes, classistes ou néo-libéraux/capitalistes.

Le système prostitutionnel est en soi une violence envers les femmes

Le système prostitutionnel n'est pas exclu de la société, il n'est pas un monde à part, il fait partie intégrante de ce que nous avons construit, de ce que nous construisons tous les jours. Les violences que vivent les personnes dans la prostitution sont en lien direct avec les violences vécues par les femmes. Elles ne sont pas isolées, mais le produit d'un système patriarcal et historique, instituant la domination des femmes par les hommes et des rapports sociaux de sexe inégalitaires. Les violences masculines envers les femmes sont à la fois cause et conséquence de l'inégalité entre les sexes ; la vulnérabilité des femmes n'est pas seulement un symptôme de la violence que subissent les femmes, elle a à voir avec les discriminations omniprésentes dans notre société patriarcale.

La question de la prostitution a un rapport direct avec l'égalité entre les sexes. Et il est important de rappeler ce lien, encore et encore, et de l'inscrire dans l'histoire des luttes féministes pour les droits des femmes, et avant tout le droit à vivre sans violence.

Durant les soixante dernières années, les mouvements de femmes ont permis d'obtenir des droits qui avaient été retirés (ou jamais donnés) aux femmes : droit de vote, droit à l'éducation, droit à l'indépendance financière en demandant l'accès à un compte bancaire personnel ou un salaire égal pour travail égal, droit au divorce, droit à la contraception, à l'avortement, droit au congé de maternité et au congé de paternité, droit de se présenter en politique... Bref, de nombreuses avancées, mais beaucoup se traduisent avant tout dans les lois et peu dans les faits. On vit aujourd'hui dans une « illusion d'égalité », où de nombreuses personnes pensent qu'on a obtenu l'égalité et que les féministes exagèrent. Pourtant, chiffres et constats nous prouvent que l'égalité n'est pas là dans les faits. Les hommes sont encore majoritairement aux postes de prise de décision, dans tous les domaines. Ce sont eux qui ont fait des lois sexistes pendant des siècles (des millénaires) et ce sont eux qui continuent de définir les politiques. Même si des lois changent en faveur d'une égalité

entre les sexes, la domination masculine permet encore de contrôler leur mise en œuvre. Ou d'empêcher de faire évoluer d'autres lois. Le phénomène des violences faites aux femmes est un exemple emblématique : alors que le viol est reconnu comme un crime dans de plus en plus d'États, les associations de femmes font le constat d'une impunité croissante des agresseurs.

La reconnaissance politique de la nature structurelle des violences faites aux femmes, c'est-à-dire du fait que ces violences sont un outil de la domination masculine, a été très difficile. En France, le viol est reconnu comme un crime seulement en 1980, et le viol conjugal seulement en 1990. Ce qui semblait être une évidence ne l'est pas : est-ce facile aujourd'hui de parler du fait qu'on a été violée ou battue ou harcelée au travail ? Encore combien de remarques du style « elle l'a cherché », même quand la victime portait un jeans serré... (référence à une affaire anglaise cette année¹¹).

Après le combat contre le droit de cuissage, l'inceste, le harcèlement sexuel, le viol, reste le système prostitutionnel comme lieu où les hommes peuvent continuer d'exercer leur domination et violence sur les femmes, tout en faisant croire que tous les acteurs en présence sont consentants. Mais l'argent ne crée pas et ne garantit pas l'égalité. Payer pour un acte sexuel revient à l'imposer, certes pas par la force ou des formes de violence « traditionnelles », mais par l'argent, c'est-à-dire par une domination économique. Quand on sait que l'homme le plus pauvre de Belgique est une femme, on ne peut pas ne pas faire le lien avec l'inégalité femmes/hommes et les stratégies des hommes pour contrôler le corps et la sexualité des femmes. Dès lors, payer pour un rapport sexuel est une forme de violence, car cela s'inscrit dans un rapport intrinsèquement inégalitaire entre deux personnes, le plus souvent entre un homme qui a de l'argent, et une femme qui en a besoin.

La prostitution elle-même, par sa dimension marchande et sa mise au service de la domination masculine, est donc une violence faite aux femmes : l'argent fait du corps des femmes une marchandise dont le client-prostituteur homme prend librement possession, outrepassant alors les interdictions que la société essaie de poser au titre de l'égalité entre les sexes et la lutte contre les violences envers les femmes.

En effet, si tous les actes de violence que je viens d'évoquer arrivaient dans un autre contexte, ils seraient considérés comme agressions sexuelles, sévices, mauvais traitements et viols. Pourquoi, lorsqu'ils ont lieu en prostitution, ne sont-ils pas considérés comme tels ? Est-ce que l'argent change leur nature ?

La prostitution, une affaire d'hommes

Parlons donc maintenant des hommes, généralement oubliés des débats, invisibles lorsqu'on parle de prostitution. Pourtant, ce sont eux qui achètent. Et on sait pertinemment que le marché cherche à toujours satisfaire une demande, même si c'est une demande de services sexuels. On se pose rarement la question de l'origine de cette demande, comme si elle n'était pas à questionner. Pourtant, qu'est-ce qui fait que des hommes cherchent à payer pour un rapport sexuel ? Qu'est-ce qui fait qu'ils peuvent se permettre d'être violents avec les femmes prostituées, qu'ils soient clients, trafiquants, tenanciers ?

Le sociologue Saïd Bouamama l'a montré dans l'enquête qu'il a menée en 2004 sur les « clients »¹² : la vengeance, le désir de retrouver un lieu où exercer la domination, la haine des femmes, sont les moteurs qui poussent ces hommes vers les lieux de prostitution. L'étude menée en Grande-Bretagne en 2009¹³ montre que pour un quart des hommes interrogés (27%), le concept de viol appliqué à une femme prostituée est tout simplement « ridicule ». Les prostituées sont « inviolables ». Une fois qu'il a payé, le « client » se sent en quelque sorte autorisé à faire ce qu'il veut. Plus les hommes sont clients de la prostitution, plus ils ont une représentation dégradée des relations femmes/hommes : 54 % des clients reconnaissent avoir eu des comportements agressifs sur le plan sexuel envers une partenaire non prostituée.¹⁴ Exemple d'une publicité pour un club espagnol : « Si tu couches avec une de ses amies, elle ne dira rien. Elle peut t'attendre douze heures par jour et être disponible ; elle ne te demandera pas d'où tu viens, ni avec qui ; tu peux lui demander n'importe quoi, elle ne se fâchera pas. Si tu ne comprends pas ce qu'elle dit, aucune importance. » Quel mépris envers les femmes !

Ces faits montrent clairement la persistance de représentations patriarcales fortes dans nos sociétés, où les hommes ont le droit de contrôler le corps et la sexualité des femmes, d'y avoir accès comme et quand bon leur semble. Pourtant, les politiques à tous les niveaux (national comme européen) prétendent vouloir lutter contre les violences envers les femmes et produisent nombre de déclarations d'intention dans ce sens. **Mais jusqu'où est-on prêt-e-s à mener l'analyse des origines de cette violence ? Est-il possible de lutter contre les violences masculines envers les femmes tout en préservant les privilèges des hommes à accéder aux corps de certaines femmes ?**

La prostitution en Europe en 2010

On a l'habitude de classer les approches politiques envers le système prostitutionnel sous trois démarches. Le prohibitionnisme interdit purement et simplement la prostitution et réprime les différents acteurs impliqués dans le système prostitutionnel : personnes prostituées, clients-prostituteurs et proxénètes ; souvent une prostitution illégale se développe et est tolérée si elle reste discrète. Le réglementarisme se base sur la distinction entre la bonne prostitution, choisie par les femmes, et la mauvaise prostitution, celle qui est alimentée par la traite des êtres humains, et ne pénalise donc pas ni le proxénétisme, ni les clients-prostituteurs. Enfin, l'abolitionnisme s'inscrit dans la continuité de l'abolition de l'esclavage et vise une société qui a inscrit dans ses valeurs le refus de voir le corps et la sexualité entrer dans le champ du marché ; il prône la pénalisation des clients-prostituteurs et des proxénètes, le soutien aux personnes prostituées y compris par des alternatives concrètes, et des programmes d'éducation à l'égalité et à la sexualité respectueuse.

2010 est une année très intéressante par rapport à la question de la prostitution. En effet, des rapports font état des conséquences, sur la traite et sur la situation des personnes prostituées, des législations prises par des pays ayant des visions complètement opposées.

L'Allemagne¹⁵ a adopté une législation en 2002 qui dépénalise le proxénétisme. Un rapport de la police cette année donne les chiffres et constats suivants. On constate une augmentation de la traite à des fins d'exploitation sexuelle (11 % en un an, 70 % sur les 5 dernières années), une augmentation de la prostitution à la fois des femmes européennes et des femmes d'Afrique, ainsi qu'une augmentation de la traite des enfants. La loi a échoué à changer le stigmate sur les personnes prostituées. Malgré la légalisation, une étude montre que la majorité des personnes prostituées préfèrent faire cette activité secrètement car elles continuent d'être discriminées. Elles continuent de vivre dans des conditions difficiles de pauvreté, ne bénéficient pas de services de santé spéciaux, et ne sont pas considérées pour des formations ou des reconversions professionnelles. Celles qui sont au chômage se voient retirer leurs allocations si elles refusent un travail de prostituée dans des bordels légalisés. Depuis la légalisation, les tenanciers de bordel doivent payer les femmes à la journée, et non au nombre de clients. Pendant la crise, ils ont offert une promotion aux clients : pour le même prix, accès à toutes les femmes aussi longtemps qu'ils le voulaient, afin d'attirer plus

de clients et de compenser la récession. Et réduction supplémentaire pour ceux qui venaient en vélo...

Les **Pays-Bas**¹⁶ ont dépénalisé le proxénétisme il y a maintenant une dizaine d'années. Aujourd'hui, la police pense que plus de 750 organisations de traite opèrent dans le pays et que 90 % des femmes prostituées venant d'Europe centrale et d'Europe de l'est sont victimes de traite. La dépénalisation du proxénétisme a fonctionné comme un appel d'air pour un business qui rapporte environ 100 000 euros par an et par femme. Très peu de femmes se sont déclarées lors de la légalisation. La police est débordée ; elle a demandé à ce que la prostitution ne puisse être exercée qu'à partir de 21 ans (au lieu de 18 ans) car les filles seraient finalement encore influençables entre 18 et 21 ans...

La **Suède**¹⁷ représente le modèle actuel des abolitionnistes : elle a passé en 1998 une loi appelée « la Paix des Femmes/Dames » qui considère la prostitution comme une forme de violence envers les femmes et un obstacle à l'égalité. La loi pénalise les clients et protège les prostituées, elle combat le proxénétisme et sensibilise la population. Un rapport vient d'être rendu sur le bilan de la loi au bout de dix ans ; il est très positif. Il constate que la prostitution de rue a diminué de moitié, sans qu'il y ait report de cette prostitution vers internet ou en intérieur. La loi a découragé les trafiquants, proxénètes et réseaux de crime organisé. Les clients sont moins nombreux (8 % au lieu de 13,6 % avant la loi). La population soutient à plus de 80 % la loi. La traite a diminué.

La **Norvège** et l'**Islande** ont passé une loi semblable à la loi suédoise, l'**Irlande** est en passe de le faire et le **Danemark** est en grande réflexion à ce sujet. Le Lobby européen des femmes, fort de ses 2 500 membres en Europe, lance une grande campagne européenne qui vise l'abolition du système prostitutionnel en sensibilisant les politiques et l'opinion publique à la prostitution comme forme de violence envers les femmes, et en rendant visible toutes les initiatives des associations de terrain qui effectuent un travail important de plaidoyer et de soutien aux personnes prostituées.

La Belgique cherche sa politique

Et en **Belgique** ? La Belgique est en théorie abolitionniste car elle a ratifié la Convention des Nations Unies de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. L'article 380 du code pénal belge reprend la prescription de pénalisation du proxénétisme. Cependant,

la jurisprudence a largement réduit la portée de ce texte, en conditionnant la pénalisation du proxénète à la preuve que la somme réclamée à la personne prostituée est excessive. De plus, il y aurait des exceptions à l'application de l'article 380 pour certains établissements (hôtels ou bars). Dans le même temps, les personnes prostituées sont déclarées (comme masseuses, hôtesse ou même travailleuses agricoles!) et taxées par l'État. Et pour ce qui est des clients-prostituteurs, l'achat de services sexuels constitue une infraction seulement lorsque la victime est mineure. On est donc face à une situation ambiguë, voire hypocrite en Belgique. Et ce d'autant plus que des projets d'eros-centers voient le jour, après celui de la Villa Tinto à Anvers : on parle de construire un eros-center à Bruxelles depuis 2006, et Liège réfléchit concrètement à un projet semblable qui serait géré par une association dont l'objet semble bancal : aider les personnes prostituées à sortir de la prostitution tout en faisant vivre un bâtiment qui ne peut être rentable que si ses « salons » (ou chambres) sont occupés...

La campagne du Monde selon les Femmes : des hommes disent stop à la prostitution

Avec ses associations partenaires dans les pays du Sud, l'association belge Le Monde selon les Femmes avait initié une réflexion forte sur les luttes envers les violences faites aux femmes dans le contexte de la mondialisation. Sur le thème spécifique de la prostitution, elle a été interpellée par ses organisations partenaires dans les pays du Sud, qui ont reproché aux pays d'Europe leur tolérance pour la prostitution alors que ce sont les femmes des pays du Sud qui sont prostituées par les hommes des pays du Nord. C'est ainsi qu'en partenariat avec des organisations de femmes de pays du Sud, est née la campagne « Prostitution, point de rencontre entre l'exploitation sexuelle et économique », qui met l'accent sur le rôle des hommes à refuser la marchandisation du corps et de la sexualité des femmes.

Le message de la campagne est clair : il n'est pas possible de combattre efficacement les autres types de violences envers les femmes si l'on ne s'attaque pas à cette forme ultime d'exploitation des femmes par les hommes qu'est la prostitution et à son institutionnalisation. La prostitution est avant tout une affaire d'hommes : hommes clients-prostituteurs, hommes proxénètes qui jouent avec l'offre en mettant à profit toutes les tactiques propres au système marchand (diversité des femmes, jeunesse, etc.), hommes politiques qui rechignent à dénoncer cette forme d'exploitation, et puis tous les autres : rappelons que la majorité des hommes ne sont pas clients-prostituteurs ! Beaucoup

d'hommes ne se sentent pas spécialement à l'aise avec les stéréotypes qui sont véhiculés sur la masculinité, mais ne savent pas forcément comment le dire, de peur d'être moqués par leurs pairs. C'est à ces hommes-là que Le Monde selon les Femmes a voulu donner la parole.

Il en est sorti deux clips *Stop Prostitution*, réalisés chacun avec un groupe de jeunes hommes, l'un en Argentine¹⁸ et l'autre en Belgique¹⁹. En clamant leur refus de la marchandisation des corps et de la sexualité, ces hommes souhaitent sortir des carcans sexués qui feraient d'eux des clients-prostituteurs potentiels, et des femmes des prostituées potentielles. Cette initiative du Monde selon les Femmes, accompagnée d'une brochure de plaidoyer sur l'abolition du système prostitutionnel, laisse libre cours à un nouveau mouvement citoyen de résistance à la mainmise du marché sur la sexualité. Femmes et hommes ensemble, réclamons la véritable libération de la sexualité!

Notes

1. www.mondefemmes.org
2. www.womenlobby.org
3. Source principale des études citées : « La prostitution, une violence sans nom » in *Prostitution et Société* (revue trimestrielle du Mouvement du Nid), n° 168 et 169, janvier - juin 2010.
4. *Femmes et migrations en Europe, stratégies et empowerment*, Cabiria, 2004.
5. FARLEY M. et al., "Prostitution in five countries: violence and post traumatic stress disorder" in *Feminism and Psychology*, n° 8, 1998.
6. *Special Committee on Pornography and Prostitution*, "Pornography and Prostitution in Canada", 1985.
7. « La violence contre les femmes et le trouble de stress post traumatique », in : *Women and Health*, 1998.
8. www.prostitutionetsociete.fr/politiques-publiques/droits-des-personnes/sept-crs-juges-pour-viols-sur-des
9. *La Dépêche du Midi*, 7 octobre 2004
10. *La Dépêche du Midi*, 13 avril 2009
11. www.dailymail.co.uk/news/worldnews/article-1270113/Youre-guilty-rape-Those-skinny-jeans-tight-remove-jury-rules.html
12. www.mouvementdunid.org/Les-clients-en-question-Enquete-d
13. FARLEY M., BINDEL J. and GOLDING J. M., "Men who buy sex. Who they buy and what they know. A research study of 103 men who describe their use of trafficked and non-trafficked women in prostitution, and their awareness of coercion and violence", *Prostitution Research and Education et Eaves*, 2009.

14. MONTOO, MAC REE, "A comparison of the male customers of female street prostitutes with national samples of men" in *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2005
15. Source : www.examiner.com/human-rights-in-national/german-s-legalized-prostitution-brought-more-exploitation-than-emancipation-to-women
16. Source : www.neww.eu/en/news/news/1,5318,2.html
17. Source : www.womenlobby.org/spip.php?article395
18. www.youtube.com/watch?v=7qof44mYLg
19. www.youtube.com/watch?v=F3LKT13zcfk

Bibliographie

- « La prostitution, une violence sans nom », in : *Prostitution et Société* (revue trimestrielle du Mouvement du Nid), n° 168 et 169, janvier - juin 2010
- *Femmes et migrations en Europe, stratégies et empowerment*, Cabiria, 2004.
- FARLEY M. et al., "Prostitution in five countries: violence and post traumatic stress disorder", in : *Feminism and Psychology*, n° 8, 1998
- Special Committee on Pornography and Prostitution, "Pornography and Prostitution in Canada", 1985
- FARLEY M. « La violence contre les femmes et le trouble de stress post traumatique », in : *Women and Health*, 1998
- *La Dépêche du Midi*, 7 octobre 2004
- *La Dépêche du Midi*, 13 avril 2009
- FARLEY M., BINDEL J., GOLDING J. M., "Men who buy sex. Who they buy and what they know. A research study of 103 men who describe their use of trafficked and non-trafficked women in prostitution, and their awareness of coercion and violence", in : *Prostitution Research and Education et Eaves*, 2009
- MONTOO, MAC REE, "A comparison of the male customers of female street prostitutes with national samples of men", in : *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2005
- www.prostitutionetsociete.fr
- www.dailymail.co.uk/news/worldnews/article-1270113/Youre-guilty-rape-Those-skinny-jeans-tight-remove-jury-rules.html
- www.mouvementdunid.org
- www.examiner.com/human-rights-in-national/german-s-legalized-prostitution-brought-more-exploitation-than-emancipation-to-women
- www.neww.eu/en/news/news/1,5318,2.html
- www.womenlobby.org

CEFA^{asbl}
www.asblcefa.be

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique
et de la Province du Brabant wallon

